

# Face aux difficultés des élèves en français

Cadrage didactique  
et séquences pédagogiques

Sous la direction de  
François Barrié et Olivier Massé

C  
O  
L  
L  
È  
G  
E

FRANÇAIS



# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE d'Anne Armand, Inspectrice générale de Lettres</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 CADRAGE DIDACTIQUE</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 2 SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES</b>	<b>21</b>
<b>Séquence n° 1</b> - Le positionnement-diagnostic : pour quoi faire ? Aborder l'accompagnement personnalisé	22
<b>Séquence n° 2</b> - L'atelier de négociation orthographique	39
<b>Séquence n° 3</b> - Les débats interprétatifs pour former des lecteurs avertis	45
<b>Séquence n° 4</b> - L'écriture comme aide à l'expression de soi	54
<b>Séquence n° 5</b> - La parole au théâtre : créer une dynamique de travail avec des élèves ayant des difficultés langagières	63
<b>Séquence n° 6</b> - Rendre les élèves décodeurs d'images et de textes en Bac Pro : allers-retours entre des œuvres	92
<b>BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAFIE</b>	<b>119</b>

## Séquence n° 1

# Le positionnement-diagnostic : pour quoi faire ? Aborder l'accompagnement personnalisé

### Supports

- Document : « Évaluation du niveau de compétences en français » (annexe 1-1) ;
- fiches d'activités reprenant les capacités de la 1<sup>re</sup> compétence du Socle commun.

### Durée

- 2 heures consécutives.

### Objectifs pédagogiques

- Multiplier les approches interdisciplinaires qui peuvent renforcer le sens des enseignements ;
- développer des pratiques pédagogiques et des modes d'évaluation différenciés ;
- personnaliser la prise en charge des élèves en difficulté ;
- enseigner en référence au Socle commun des connaissances et des compétences.

### Matériel nécessaire

- Un cahier par élève ;
- dictionnaire ;
- tableau.

### Calendrier

- 2 heures consécutives toutes les 3 semaines.

### Compétences à valider par l'élève

- Travailler sur les fiches d'activités par compétences.

### Champ traité

- La première compétence du Socle commun de connaissances : maîtrise de la langue française dans deux domaines lire, écrire ;
- items du Socle commun ayant posé des difficultés :
  - . communiquer, échanger des informations,
  - . exécuter, respecter une consigne,
  - . structurer, produire un message,
  - . apprécier, justifier le choix, produire un message.

## Contexte

Le positionnement-diagnostic réalisé dans la plupart des disciplines reste souvent inexploité. Alors qu'il s'avère très utile pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Une fois l'évaluation corrigée, un bilan est effectué par matière. En français (annexe 1-1), l'enseignant complète la colonne « Résultats de l'évaluation-diagnostic » du tableau en faisant correspondre à chaque numéro d'item de l'évaluation la mention Acquis (A), Partiellement acquis (PA) ou Non acquis (NA). Ensuite, en fonction du résultat de la colonne « Résultats de l'évaluation-diagnostic », il coche dans la colonne « Compétences » si la compétence globale est acquise ou non.

Le lycée professionnel inscrit dans son projet pédagogique une action : mettre en place un temps spécifique au soutien scolaire.

Il s'agit d'élèves, jeunes salariés, immergés dans le monde du travail par alternance. Ils sont issus d'horizons divers : 3<sup>e</sup> de collège, 3<sup>e</sup> d'insertion, SEGPA, 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>re</sup>, terminale de lycée ou peuvent être déjà titulaires d'un diplôme professionnel CAP, BEP, Bac Pro.

## Justification du projet

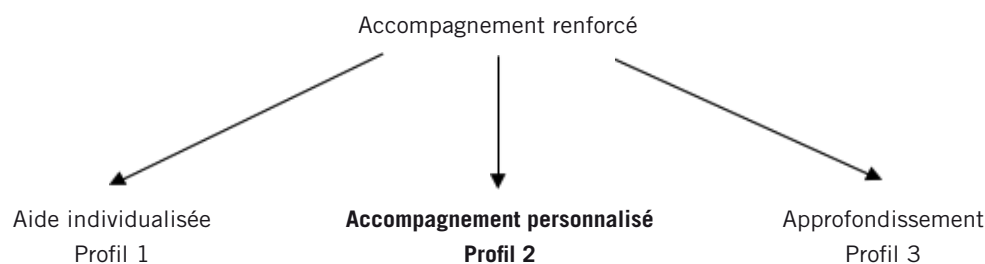
Le projet de l'accompagnement personnalisé s'inscrit à la suite d'une évaluation-diagnostic. Celle-ci s'effectue sur la base du Socle commun des connaissances et évalue des compétences transversales en français, mathématiques, anglais et STI. Elle fait apparaître les compétences des élèves au départ d'une formation c'est-à-dire qu'il s'agit de situer le niveau des difficultés et de tenter de comprendre un mode de fonctionnement. Ce bilan reflète des disparités au sein d'une même classe à cause de la diversité de ces origines scolaires et révèle de grandes difficultés, pour certains élèves dans la maîtrise de la lecture/écriture, outil indispensable dans l'acquisition des savoirs.

Le constat de cette hétérogénéité conduit les membres de l'équipe pédagogique à s'interroger sur leurs pratiques, en dégagant un temps spécifique au soutien scolaire.

Le bilan de cette évaluation révèle trois types de difficultés différenciés en trois profils :

- **profil 1** : les élèves ayant des difficultés ponctuelles ;
- **profil 2** : les élèves ayant des difficultés plus profondes nécessitant une attention particulière tout au long de leur parcours ;
- **profil 3** : les élèves sans difficulté particulière ne relevant ni du profil 1 ni du profil 2.

Ces profils permettent de mettre en place trois groupes :



Annexe 1-5

## Accompagnement personnalisé en géographie - CAP

Compétence de base : rechercher l'information

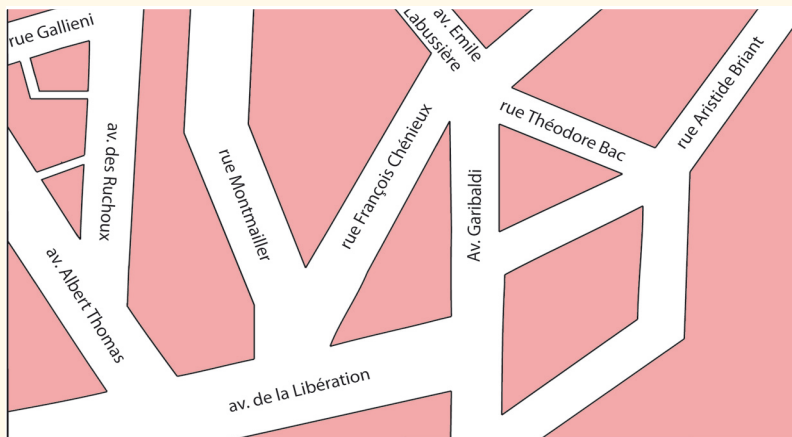
### › Situation.

Vous habitez rue Galliéni, vous avez un camarade de classe qui habite rue Théodore Bac et qui se propose de venir vous voir.

Vous devez lui indiquer le chemin à prendre.

### › Travail à réaliser.

- Localiser la rue Galliéni et la rue Théodore Bac ;
- dans le cadre ci-dessous indiquer, par écrit, le chemin à suivre.



Compétence récurrente

Rechercher  
1 - 9 - 0

Choisir  
1 - 9 - 0

Critères de réussite

Le parcours :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

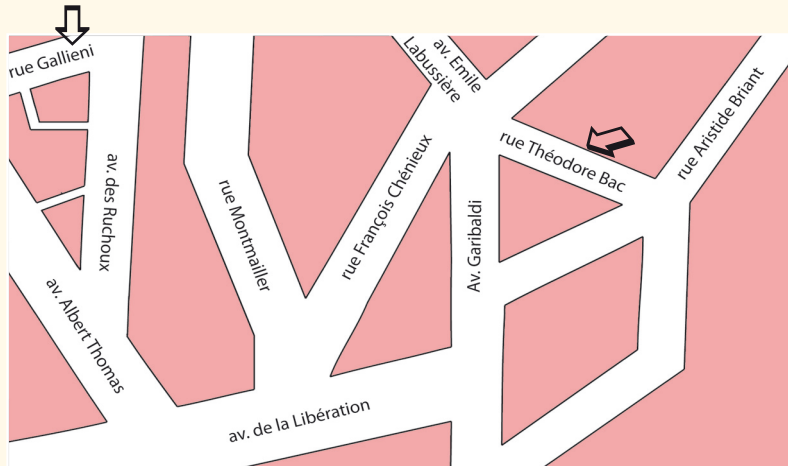
.....

## » Réponses.

**Situation :** Vous habitez rue Galliéni, vous avez un camarade de classe qui habite rue Théodore Bac et qui se propose de venir vous voir.  
Vous devez lui indiquer le chemin à prendre.

**Travail à réaliser :**

- Localiser la rue Galliéni et la rue Théodore Bac ;
- dans le cadre ci-dessous indiquer, par écrit, le chemin à suivre



### Le parcours :

- remonter la rue Théodore Bac direction Émile Labussière ;
- à l'intersection, prendre à gauche avenue Garibaldi jusqu'à l'avenue de la Libération ;
- prendre l'avenue de la Libération et prendre la 2<sup>e</sup> rue à droite avenue Albert Thomas ;
- remonter l'avenue Albert Thomas et à droite prendre l'avenue des Ruchoux ;
- remonter l'avenue des Ruchoux jusqu'à la 3<sup>e</sup> rue à gauche qui est la rue d'arrivée rue Galliéni.

### Critères de réussite :

- |  |               |
|--|---------------|
| - réponses exactes attendues                         | <b>code 1</b> |
| - réponses erronées ( <i>objectif non maîtrisé</i> ) | <b>code 9</b> |
| - absence de réponse                                 | <b>code 0</b> |

Si vous avez obtenu le code 1 vous passez à la situation suivante.

Si vous avez obtenu le code 9 vous continuez à travailler la même compétence.

Si vous avez obtenu le code 0, vous devez retravailler la compétence de la question.

Annexe 1-6

## Accompagnement personnalisé en CAP

Domaine professionnel : savoir associer, identifier le véhicule

078573493

République Française  
Communauté européenne

**F** Certificat d'immatriculation

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

N° Immatriculation 3100 WAE 37 Date du certificat 16/10/2007

(A) 3100 WAE 37 (I) 16/10/2007 (B) 10/05/2007

(C.1) M. \_\_\_\_\_

(C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE  
(C.4.1) 1

00000 BP \*\*\*

(D.1) RENAULT (D.2.1)  
(D.2) TRM4000  
(D.3)  
(F.1) (F.2) 11200 (E) VF64X411000003810  
(G) (G.1) 5400 (F.3)  
(J) (J.1) CAM (J.2) (J.3) PLATEAU  
(K)  
(P.1) (P.2) (P.3) GO (P.6) 15  
(Q) (S.1) 2 (S.2) (U.1)  
(U.2) 2900 (V.7) (V.9)

(Y.1) 31,00 (Y.2) (Y.3) 31,00

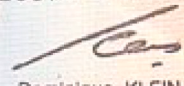
(I.1) 10/05/2007 (A.1) \*\*\* Y\* 1\*

(X.1)

EXPORT

(Z.1) VALABLE JUSQU'AU (H) 16/11/2009  
(Z.2) DESTINATION :  
(Z.3) REPUBLIQUE DU CONGO  
(Z.4) POINTE NOIRE

SEIN  
16/11/2009  
24  
2009

Pour le Préfet,  
2009  
Chef de Bureau,  
  
Dominique KLEIN

Certificat d'immatriculation COUPON DETACHABLE

RENAULT  
VF64X411000003810

3100WAE 37 16/10/2007 0785 73493

9840526

REPUBLIQUE NATIONALE 983060011 • D - Carte pour véhicule

## Séquence n° 5

# La parole au théâtre : créer une dynamique de travail avec des élèves ayant des difficultés langagières

### Supports

- Texte *Les Boulingrin* de Georges Courteline ;
- documents divers distribués par l'enseignant.

### Durée

- 7 heures.

### Objectifs pédagogiques

- Construire le sens d'une œuvre ;
- restaurer le statut de la parole en cours ;
- enseigner autrement en prenant en compte la diversité du public ;
- proposer des adaptations.

### Matériel nécessaire

- Un cahier par élève, tableau, vidéoprojecteur.

### Calendrier

- 1 heure classe entière (groupe 1 et groupe 2) semaines A et B ;
- 1 heure groupe 1 semaine A et groupe 2 semaine B.

### Compétences à valider par l'élève

- Construire ses savoirs, savoir-faire et savoir être ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité ;
- mettre en voix un texte ;
- contextualiser et vérifier ses acquis.

### Champ traité

- Compétences du Socle commun en fin de collège : lire, écrire, s'exprimer à l'oral, utiliser des outils ;
- compétences de CAP : entrer dans l'échange oral, confronter des savoirs et des valeurs, entrer dans l'échange écrit, devenir un lecteur compétent et critique.



# Contexte

## Le constat

### Un public hétérogène

Si la classe de 1<sup>re</sup> année de CAP est la classe de prédilection pour les poursuites d'études des élèves de SEGPA, elle accueille également des élèves issus de 3<sup>e</sup> DP6 (3<sup>e</sup> Découverte professionnelle 6 h) ou encore de 2<sup>nde</sup> générale qui, en situation d'échec scolaire, intègrent le lycée professionnel.

De plus peuvent être accueillis des élèves en marge de la scolarisation ordinaire. Tout d'abord ceux issus de 1<sup>re</sup> année d'apprentissage et qui ont décidé d'abandonner ; ils ont donc suivi une année de CAP en CFA. Ensuite des élèves issus de l'IME (Institut médico éducatif) qui sont en immersion dans l'établissement notamment pour les cours d'enseignement général. Ces élèves ont pour projet de préparer l'année suivante un CAP.

Enfin dans cette classe de CAP, en cours de français, peuvent être accueillis des élèves de l'ULIS<sup>1</sup> (Unité localisée d'inclusion scolaire). Ce dispositif organise la scolarisation des élèves venant généralement d'ULIS collège et relevant du champ du handicap cognitif. Ils suivent les cours seuls ou accompagnés par une auxiliaire de vie scolaire (AVS).

Les premières séances sont l'occasion de faire connaissance avec la classe, pour « prendre la température » et pour réfléchir aux types d'adaptation qui pourront être mis en place. De toute évidence, quels que soient les degrés dans les difficultés d'apprentissage de ces élèves, ils ont un énorme point commun : l'utilisation anarchique de la parole en cours ! Certains parlent tout le temps, d'autres jamais ; certains parlent du cours, d'autres de tout sauf du cours ; certains parlent fort – voire très fort – d'autres trop doucement ; certains s'expriment par onomatopées, d'autres dans leur langue de référence... et dans une classe le résultat est très bruyant et s'avère rapidement peu constructif.

## La première réponse apportée : un outil à l'utilisation transversale (projet 1)

L'année commence par le projet n° 1 : « **Prendre ses repères dans un nouvel établissement, avec de nouvelles personnes dans un objectif commun : obtenir le CAP** ». L'objectif est de créer une dynamique de travail et de poser les premières bases d'une prise de parole responsable. Cette façon d'aborder le cours de français permet aux élèves de donner du sens aux apprentissages proposés et cela ne peut que favoriser leur implication.

Ce premier temps fort en début d'année scolaire permet d'identifier les difficultés linguistiques et langagières rencontrées par les élèves de la classe :

- à l'écrit, les troubles du langage du type dysorthographe, dyslexie et dysgraphie sont facilement identifiables. Cependant, sans avoir ces troubles, des élèves ne savent pas rédiger une phrase simple ou ne savent que rédiger une phrase simple. La production d'un texte peut ainsi devenir rapidement problématique, tout comme sa réception.
- Au niveau de la lecture, si tous les élèves savent lire, quelques-uns utilisent toute leur concentration au décryptage des mots et ne sont pas en situation de comprendre le message. La compréhension du message peut également être brouillée par une pauvreté lexicale.
- En terme d'attitude face au travail, de nombreux élèves ne savent pas utiliser leurs connaissances en les transférant d'un domaine à l'autre. La décontextualisation est très difficile voire impossible.

1 - Circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010 et Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 28 du 15 juillet 2010

De même des élèves ne comprennent pas l'utilité de la tâche purement scolaire qui reste trop abstraite à leurs yeux, d'où leur difficulté à entrer dans les apprentissages.

- À l'oral ces difficultés sont là et sont renforcées par des facteurs sociaux, culturels, cognitifs...

Le choix fait par l'enseignant est de traiter les difficultés linguistiques et langagières de l'élève par le truchement de l'oral. La parole doit être utilisée comme une pratique de communication permettant la mobilisation de l'élève et favorisant son accès à l'autonomie.

Le projet se compose de quatre séquences se rattachant chacune à une finalité du programme et chacune est construite autour d'une dominante : lecture, oral, fait de langue, écriture. Il n'est pas dans le propos, ici, de présenter le déroulement de cette séquence. Par contre il convient de présenter le travail relatif à l'oral mené avec les élèves puisque cette pratique est mise en place afin de palier l'utilisation anarchique de la parole en cours.

L'utilisation de l'oral par l'élève est travaillée comme une finalité. Dans chaque séquence, l'élève sait qu'il va être évalué sur sa prise de parole. Pour cela une *grille d'évaluation de l'oral* est élaborée avec les élèves (annexe 5-1). Par deux, les élèves réfléchissent sur des critères d'évaluation : la manière de s'exprimer avec les mots mais aussi avec les gestes, les comportements, les contraintes à respecter... Ils s'appuient pour cela sur leurs acquis antérieurs, sur leur expérience d'élève ayant déjà connu des situations d'évaluation à l'oral, lors d'exposés oraux par exemple ou lors de la passation du CFG (Certificat de formation générale) pour les élèves issus de SEGPA ou encore lors de l'épreuve orale d'histoire des arts en 3<sup>e</sup>. Pour cette étape, les élèves disposent de 10 minutes. Puis, par un travail de mise en commun l'enseignant régule les propositions et oriente les réponses quand cela est nécessaire, en inscrivant au tableau les critères principaux. Le but est que les élèves distinguent ce qui relève du fond de ce qui relève de la forme. Il revient aussi sur les expressions chères aux élèves : « *Avoir un comportement correct, avoir une tenue correcte, parler correctement...* ». Et il questionne : « *Que veut dire correcte ? N'est-il pas préférable d'utiliser adapté ?* » À ce moment-là s'engage une discussion sur l'adaptation de la parole à un contexte donné : « *On ne dit pas les choses de la même façon selon la personne à qui on parle, le lieu où on se trouve et la raison pour laquelle on parle. De même on ne peut pas parler de certaines choses avec certaines personnes. Ou au contraire si on peut parler de tout avec telle ou telle personne le contexte n'est pas toujours propice à tel ou tel sujet...* ». Enfin, chaque élève individuellement recopie cette grille en la personnalisant grâce à l'outil informatique. Ainsi ils insistent chacun sur le paralangage selon leurs besoins : « *Avoir des vêtements propres, ne pas gigoter, ne pas mettre sa main devant la bouche, ne pas mâcher son chewing gum, jeter son chewing gum...* » et soignent la présentation, l'aspect esthétique de leur grille. Ils se posent alors les inévitables questions : « *Quelle police choisir, quelle taille, quelle couleur... Peut-on rajouter un dessin ou des cliparts...* ».

C'est avec cette grille que les élèves vont préparer leur prestation orale et c'est cette grille qui leur servira à chaque fois. Chacun mesure donc ses points forts, ses points faibles et comprend quels critères précis il doit travailler ou revoir, parfois même modifier pour progresser. Certains des critères sont repris, discutés et commentés en cours d'éducation civique notamment au cours de la séance *Droits et devoirs de la communauté éducative*. La prise de parole responsable intervient en effet dans les orientations du programme : *la mise en œuvre de leurs droits et obligations ainsi que dans la préparation à l'exercice de la citoyenneté*.

## La deuxième réponse apportée : la parole au théâtre (projet 2)

### Justification de ce projet

Au terme du projet 1, même si des progrès sont notables, il apparaît nécessaire de mettre en place une pratique plus rigoureuse de la restauration de la parole en classe. En effet, les progrès restent ponctuels et ne s'inscrivent pas dans la durée. De plus ils sont évaluables sur l'ensemble de la classe

## Annexe 5-2

Document  
professeurAdaptations classe de 2<sup>nde</sup> CAP

Séquence : lire et dire une pièce de théâtre

SECTION	NOM ET PRÉNOM DES ÉLÈVES	GRUPE A	GRUPE B	GRUPE C	TRACE ÉCRITE	
APR		X			X	
		X			X	
	●			X		
		X			X	
			X			
				X		
				X		
PAP			X			
				X		
			X		X-Souligner texte	
				X		
			X			
		X				
	●		X		X	
			X			
ULIS	○ ●	X			X	
	○ ●		X		X-Présentation docs	
IME	●		X			
	●		X		X-Ne discrimine pas les couleurs	
		21	5	9	7	7

APR : agent polyvalent de restauration

PAP : prêt-à-porter

ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire

IME : institut médico-éducatif

○ : élèves suivis en cours par une AVS ou une EVS

● : élèves bénéficiant d'une aide scolaire en aval des cours

## Annexe 5-3

Séquence n° .....

Document  
élève

## Lire et dire une pièce de théâtre

### *Les Boulingrin* de Georges Courteline

Après la séance du...	je dois être capable de...
..... .....	1- Situer un texte dans son contexte. ➤ Support : dossier documentaire ..... .....
..... .....	2- Identifier les caractéristiques du texte théâtral. ➤ Support : scène 1 et scène 2 ..... .....
..... .....	3- Comprendre les fonctions du discours au théâtre. ➤ Support : scène 3 ..... .....
..... .....	4- Dégager les ressorts du comique au théâtre. ➤ Support : scène 4 et scène 5 ..... .....
..... .....	5- Caractériser un personnage de théâtre. ➤ Support : scène 6 ..... .....
..... .....	6- Suivre une action dramatique. ➤ Support : scènes 1 à 7 ..... .....

**Finalité** : s'insérer dans le groupe.


**Problématique** : la mise en scène et la résolution du conflit.

## FACE AUX DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES EN FRANÇAIS

Comment faire face aux difficultés des élèves dans la maîtrise de la langue au collège et au lycée professionnel ? Comment motiver des élèves dont l'histoire scolaire est le plus souvent marquée par l'échec dans les activités liées à la langue, aussi bien en français que dans les autres disciplines ?

Cet ouvrage donne aux enseignants des pistes de travail qui dépassent les difficultés linguistiques car elles prennent en compte l'élève en tant qu'individu. Plusieurs types d'activités, déjà expérimentées en classe (expression de soi, débats interprétatifs autour du conte...), sont présentés. Leur objectif pédagogique prioritaire est de (ré)insérer les jeunes et de mieux « accrocher » les élèves.

Cet ouvrage démontre également que faire face aux difficultés linguistiques et langagières des élèves n'exclut pas l'excellence culturelle, grâce à la qualité des supports, la variété typologique des textes et la richesse littéraire des auteurs choisis.

 Collection pluridisciplinaire, « Pratiques à partager » propose des situations déjà expérimentées et faciles à mettre en œuvre, pour aider les nouveaux enseignants à construire leur professionnalité et les enseignants confirmés à diversifier leur approche pédagogique.  
Directeur de collection : Patrick Le Provost

Niveau : collège, lycée professionnel  
Public : enseignant  
ISSN 1285-3607  
ISBN 978-286624-071-4  
Réf : 870B0115  
Prix : 14 €

